

RHÔNE

LE DÉPARTEMENT

Officialité primatiale (Lyon)

1488-1783

2 G 1-8

Répertoire numérique détaillé
établi par Henri HOURS, conservateur,
sous la direction de René LACOUR, directeur des Archives départementales
1959-2010

ARCHIVES

INTRODUCTION

Le fonds de l'Officialité primatiale de Lyon conservé dans la sous-série 2 G est de taille très modeste (0,37 m. lin.) et couvre la période 1488-1783.

Constitution du fonds

La loi du 5 novembre 1790 sur l'administration des biens nationaux est à l'origine des séries G et H. Toute l'année 1791 a été nécessaire aux agents du district de Lyon-ville pour prendre en charge les archives du clergé. Depuis 1791, de nombreuses pertes sont survenues du fait d'échanges entre districts concernés et de destructions. De même, il n'était pas rare, dans les décennies qui ont suivi la Révolution, que des collectionneurs peu scrupuleux se servent dans les archives publiques. Cependant, tout ne fut pas perdu et, sous le Second Empire, de nombreuses pièces isolées furent restituées par leurs détenteurs grâce au travail de l'archiviste départemental Jean-Prosper Gauthier. Ce dernier, ainsi que son successeur Marie Claude Guigue se sont occupés de reclasser les pièces égarées et restituées, afin de préparer un inventaire. Par la suite, la série G a été dissociée en plusieurs sous-séries. Les liasses des sous séries 1 G à 10 G et 13 G ont été reliées et, malgré un avantage esthétique certain, cela a posé deux problèmes : d'une part certains documents devenaient moins facilement consultables, et d'autre part, les cotes définitives n'étant pas encore attribuées, le classement s'est trouvé figé et toute modification est devenue impossible.

Historique du classement

Le répertoire numérique détaillé a été publié en 1959 par Henri Hours, archiviste-adjoint, sous la direction de René Lacour, directeur : ce travail s'est appuyé sur les classements successifs de P. Lemoine, archiviste des chanoines-comtes de Lyon à la fin du XVIII^e siècle, et de Jean-Prosper Gauthier, Marie Claude et Georges Guigue et Claude Faure, archivistes en chef.

Contenu du fonds

Le fonds se compose des subdivisions suivantes :

- Registre de sentences civiles et criminelles (1628-1639).
- Requêtes, ordonnances, sentences (1672- 1783).
- Causes d'appel (1488-1687).
- Procédures (1688-1771).

Orientation bibliographique

BASDEVANT-GAUDEMET (Brigitte), *Église et autorités : études d'histoire du droit canonique médiéval*, Limoges : Presses Universitaires de Limoges, 2006.

BERGIER (N.), *Dictionnaire de théologie*, volume 6, La société typographique, 1792.

CAILLEMER (E.), « Des conflits entre l'Église de Lyon et l'Église de Rouen relativement à la primatie », *Mémoires de l'Académie de Lyon*, tome XIII, 1913, p. 353-387.

CLAEYS BOUUAERT (F.), « Primat », dans *Dictionnaire de droit canonique*, sous la direction de Raoul Naz, t. VII (Paris, 1965), col. 214.

- DONAHUE (Charles Jr) éd., *The records of the Medieval Ecclesiastical Courts, reports of the working group on Church court records, Part I : The Continent*. Berlin : Duncker & Humblot, 1989. (*Comparative studies in continental and Anglo-American legal history*, 6.)
- FLICHE (Augustin), « La primatie des Gaules depuis l'époque carolingienne jusqu'à la fin de la querelle des investitures », *Revue historique*, t. 173, 1934, p. 329-342.
- FOURNIER (Paul), *Les Officialités du Moyen âge. Étude sur l'organisation, la compétence et la procédure des tribunaux ecclésiastiques ordinaires en France de 1180 à 1328*, Paris, E. Plon, 1880.
- GAUDEMET (Jean), *Le gouvernement de l'Église à l'époque classique*, t. II, *Le gouvernement local*, Paris, 1979 (Histoire du droit et des institutions de l'Église en Occident, VIII-2).
- HOURS (Henri), « Prima sedes Galliarum », *Église à Lyon*, 1996, n° 2.
- JARRY (Eugène), « Le chapitre de Saint-Martin aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Revue d'histoire de l'Église de France*, tome 47, n° 144, 1961, p. 117-149.
- MCMANNERS (John), *Church and Society in Eighteenth-Century France*. Volume 1 : *The clerical establishment and its social ramifications*, Oxford : Oxford University Press, 1999.
- MALLEY (Théodore), « Une intervention primatiale en Anjou », *Bulletin historique du diocèse de Lyon*, 1911-1912, n° 66-78, p. 274-280.
- MALLEY (Théodore), « Monseigneur Camille de Neuville et la primatie lyonnaise », *Revue d'histoire de l'Église de France*, tome 3, n° 13, 1912, p. 38-54.
- RONY (abbé), « Saint Jubin, archevêque de Lyon et la primatie lyonnaise », *Revue d'histoire de l'Église de France*, tome 15, n° 69, 1929, p. 409-430.
- VILLARD (François), « Primatie des Gaules et réforme grégorienne », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1991, tome 149, p. 421-434.

Sources complémentaires

Archives départementales du Rhône

3 G : Officialité métropolitaine.

4 G : Officialité diocésaine.

10 G : Chapitre de Saint-Jean

Bibliothèque nationale de France

Ms fr. 4193 (fol. 274)

SOMMAIRE

- 2 G 1 Registre des sentences civiles et criminelles.
- 2 G 2-3 Requêtes, ordonnances, sentences.
- 2 G 4 Causes d'appel des sentences rendues aux officialités de Sens, Tours, Paris et à l'officialité métropolitaine de Lyon.
- 2 G 5-6 Pierre Édouard, marchand à la Tour-en-Jarez, contre Jacques Martin, curé dudit lieu.
- 2 G 7-8 Procédures diverses.

RÉPERTOIRE

2 G 1	Registre des sentences civiles et criminelles.	1628-1639
2 G 2-3	Requêtes, ordonnances, sentences.	1672-1783
2 G 2	1672-1768	
2 G 3	1768-1783	
2 G 4	Causes d'appel des sentences rendues aux officialités de Sens, Tours, Paris et à l'officialité métropolitaine de Lyon. Antoine Richard, seigneur de Saint-Priest, Jonage, et Vaulx contre Peronnette, veuve d'Antoine Mollien, et Antoinette Dombes, femme de Jean Dombes, de Jonage, accusées d'hérésie (1488). François Deschamps, marguillier de Bernay, contre François Falvet, curé de Bernay (1687), 1488-1687	
2 G 5-6	Pierre Édouard, marchand à la Tour-en-Jarez, contre Jacques Martin, curé dudit lieu.	1688-1700
2 G 5	1688	
2 G 6	1688-1700	
2 G 7-8	Procédures diverses.	1760-1771
2 G 7	Le promoteur de l'officialité de Tours contre François Hardy, ancien vicaire de Reugny, 1761-1763.	
2 G 8	Le promoteur de l'officialité de Tours contre Pierre et Marie Bureau, de Tours (1760) ; Louis Venon, maréchal, de Thiais, près de Paris, contre François Lelongy curé dudit lieu (1771), 1760-1771.	